



Licenciement pendant hospitalisation

Par **loona**, le **17/01/2009** à **17:00**

bonjours , fait appel aujourd'hui,c'est au sujet de ma niece qui travaille depuis 2 mois dans unsupermarché et qui a été hospitalisé depuis maintenant 8 jours, suite a une meningite virale,l'hopital ne veux pas lui faire une attestation qu'elle et hospitalisé et le patron demande un arret de travail,sinon il la licencie,que doit elle faire,ses parents ont informé le patron mais il ne veux rien s'avoir,merci de votre réponse

Par **domi**, le **17/01/2009** à **17:22**

Bonjour , il faudrait prendre contact avec le médecin traitant , qui lui serait apte à faire un arrêt de travail ou demandez un bulletin de situation à l'hôpital ! Domi

Par **kinsha83**, le **17/12/2012** à **10:56**

J'ai été licencié pendant mon hospitalisation pour mon coeur, alors que j'ai prevenu en temps et en heure mon employeur et que l'assistante sociale de l'hopital les a contacter pour les I.J et leur a envoyer un bulletin de situation. Le motif est que je ne me suis pas présenter à un RDV préalable au licenciement alors que j'étais hospitaliser depuis plus d'une semaine, mais ils avaient toutes les informations en mains????

Que puis je faire???

merci

Par **pat76**, le **18/12/2012** à **17:05**

Bonjour

le motif du licenciement est que vous ne vous êtes pas présenté à l'entretien préalable ou il y a un autre motif pour ce licenciement?